



# Charte des Achats Responsables

## JANUS FRANCE

881 rue Frédéric Kuhlmann, quai de l'Oise - 60870 Rieux  
Tél. : 03 44 25 25 40 - Mail : [contact@janusfrance.fr](mailto:contact@janusfrance.fr)  
RCS Beauvais 794 271 544 - Capital : 90 000 €  
FR41 794 271 544



**SOMMAIRE**

PREAMBULE..... 1

INTRODUCTION ..... 2

LES ENGAGEMENTS DE JANUS FRANCE & DES FOURNISSEURS..... 3

1. AXE SOCIAL ..... 3

- De notre côté..... 3
- De votre côté..... 4

2. AXE ENVIRONNEMENTAL ..... 4

- De notre côté..... 4
- De votre côté..... 6

3. AXE SOCIÉTAL ..... 7

- De notre côté..... 7
- De votre côté..... 8

4. AXE GOUVERNANCE ..... 9

- De notre côté..... 9
- De votre côté..... 10

LES ENGAGEMENTS DE JANUS FRANCE VIS-À-VIS DE SES FOURNISSEURS..... 11

ANNEXES..... 12

- Guide d’analyse de l’empreinte produit :..... 12
- Tableur Analyse du cycle de vie à remplir:..... 12
- Exemples de formations aux achats responsables :..... 12

## PREAMBULE

La démarche d'achats responsables s'inscrit dans la politique de déploiement de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE). La norme ISO 26000 est une norme de l'Organisation internationale de normalisation établissant les lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale des organisations.

La démarche de l'ISO 26 000, déclinée aux achats responsables, intègre les parties prenantes et offre aux TPE/PME un référentiel pour décliner les achats responsables dans son organisation.

Définition des achats responsables : tout achat intégrant dans un esprit d'équilibre entre parties prenantes des exigences, spécifications et critères en faveur de la protection et de la mise en valeur de l'environnement, du progrès social et du développement économique. L'acheteur recherche l'efficacité, l'amélioration de la qualité des prestations et l'optimisation des coûts globaux (immédiats et différés) au sein d'une chaîne de valeur et en mesure l'impact.

La prise en compte des impacts est à intégrer dès la conception du produit ou du service, durant sa production, son utilisation et jusqu'à sa fin de vie.

### Les enjeux :

- **Environnemental** : achat de produits fabriqués dans le respect de l'environnement, conçu pour engendrer tout au long de son cycle de vie le moins d'impacts environnementaux négatifs et conserver ses performances lors de l'utilisation. Et intégrer l'utilisation des ressources naturelles et énergétiques lors des processus de fabrication/transport/ rejets ...
- **Economique** : Prendre en compte l'impact économique de l'achat sur l'entreprise, son environnement et ses fournisseurs dans une logique de coût global (réponse au besoin, maintenance, service après-vente, qualité, fin de vie...). Il convient de raisonner en coût total : prendre en compte les coûts directs et indirects liés à la R&D, aux coûts logistiques (transport, stockage...), aux rebuts, à l'espérance de vie ou de durabilité, à la gestion des déchets...
- **Social et sociétal** : Développement des compétences sur le territoire / Impact de la présence de l'organisation sur le tissu économique, culturel, associatif local / Employabilité de personnes n'ayant pas un accès à l'emploi facilité pour cause d'handicap ou de manque de qualification.

### Pour chaque étape de la chaîne de valeur achat, se poser la question des 5 « R » :

- **Réduire la consommation** (énergie, matière première)
- **Réduire les déchets** tout au long du cycle de vie du produit (fabrication, consommation, fin de vie)
- **Recycler au maximum** (fabrication, consommation et seconde vie)
- **Réparer** (augmenter la durée de vie)
- **Réutiliser** (recyclage, emballage)

## INTRODUCTION

Janus France est la **1e société à Mission en France dans le secteur du bâtiment**. Sa mission est de protéger et préserver le capital humain, foncier, naturel et la biodiversité en s'engageant à atteindre des objectifs de neutralité carbone par l'entretien et la rénovation du patrimoine immobilier public ou privé et en agissant au quotidien pour améliorer durablement le bien-être des occupants et en concourant ainsi à la résilience sociale et environnementale des territoires avec un visage humain, proche et responsable.

Dans le cadre de sa politique de Développement Durable, Janus France déploie une stratégie RSE (Responsabilité Sociétale d'Entreprise).

Les Fournisseurs jouent un rôle clé dans la réussite de Janus France, qui souhaite partager avec eux son engagement vis-à-vis du Développement Durable et les impliquer à ses côtés dans une démarche de progrès continu.

Cette Charte présente les engagements pris par Janus France et attendus pour ses Fournisseurs en matière d'éthique, de lutte contre la corruption, de respect des Droits de l'Homme et des normes du travail, de protection de la santé et de la sécurité des personnes, et de protection de l'environnement.

En adhérant à cette charte, le Fournisseur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour mettre en œuvre, et pour faire respecter et mettre en œuvre par ses propres Fournisseurs, l'ensemble des principes qui y sont exposés, dans la connaissance et le respect des droits et devoirs respectifs et des législations nationales applicables.

Cette Charte des achats responsables est communiquée à tous les Fournisseurs de Janus France. Elle est disponible sur le site internet de Janus France : <https://www.janusfrance.fr/la-societe-janus/notre-centre-de-ressources/>

## LES ENGAGEMENTS DE JANUS FRANCE & DES FOURNISSEURS

### 1. AXE SOCIAL

- *De notre côté*

Voici les actions sociales menées par Janus France en correspondance avec la norme ISO 26 000 et les Objectifs du Développement Durable.



### AXE SOCIAL

Donner à JANUS FRANCE le visage humain, social et responsable, qui permette à ses salariés d'associer leur bien-être individuel et collectif avec l'accomplissement de la raison d'être de leur entreprise et la réalisation de sa mission.

Cet axe stratégique se traduit en 3 marqueurs prioritaires :

- Inclusion
- Féminisation
- Ascenseur social

Objectifs stratégiques	Actions	Correspondances ISO 26 000	ODD
Mettre l'implication et la participation des salariés au cœur du projet d'entreprise en donnant du sens au travail et de la reconnaissance.	Politique managériale favorisant l'écoute, la participation à la stratégie, la valorisation et la reconnaissance.		
Développer la féminisation des métiers	Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité Femmes/Hommes	6.4.4 Domaine d'action 2 : Conditions de travail et protection sociale	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 
Faire que le développement de l'entreprise bénéficie équitablement aux collaborateurs (ascenseur social, politique salariale attractive et progressive).	Accès des Femmes aux fonctions de direction		5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 
	Rémunération des heures supplémentaires et/ou récupération	6.4.4 Domaine d'action 2 : Conditions de travail et protection sociale	

Faire de la sécurité, de la santé et du bien-être au travail l'ADN de l'entreprise.	Développement d'une politique de qualité de vie au travail : sécurité, santé et bien-être (flexibilité et adaptabilité des horaires, réduction des TMS, prévention des accidents du travail, sécurité routière, lutte contre les addictions – tabac, alcool – incitation à la pratique du sport, équilibre vie privée-vie professionnelle)	6.4.6 Domaine d'action 4 : Santé et sécurité au travail	
	Mise à jour document unique d'évaluation des risques		

- *De votre côté*

Le Fournisseur s'engage à respecter la législation internationale en matière de Droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ainsi que la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur les principes et les Droits fondamentaux au Travail.

Ils s'engagent également à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.

Le Fournisseur doit mettre en place des mécanismes garantissant le respect des principes suivants :

- Abolition effective du travail des enfants
- Élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
- Liberté d'association, de protection du droit syndical et droit de négociation collective (convention C87 de l'OIT)
- Élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession et traitement équitable sur le lieu de travail : le Fournisseur s'engage à ne pas exercer de distinction fondée sur la couleur de peau, le sexe, la religion, l'opinion politique, ou l'origine sociale, qui a pour effet d'altérer l'égalité de chances
- Protection de la santé et de la sécurité au travail : le Fournisseur veille à ce que ses activités ne nuisent pas à la santé et à la sécurité de ses employés au travail, de ses propres Fournisseurs et des populations locales. Le Fournisseur offre à ses employés des équipements de protection appropriés.
- Respect de toutes les lois en vigueur en matière de salaires, avantages et temps de travail : le Fournisseur se conforme à l'ensemble des réglementations relatives aux rémunérations et aux heures de travail.

## 2. AXE ENVIRONNEMENTAL

- *De notre côté*

Voici les actions environnementales menées par Janus France en correspondance avec la norme ISO 26 000 et les Objectifs du Développement Durable.



## AXE ENVIRONNEMENTAL

Faire de la préservation du patrimoine foncier une notion qui, grâce à JANUS France, associe concrètement le bien-être dans son logement, pour tous, le respect de la nature en intégrant les enjeux de biodiversité.

Cet axe stratégique se traduit en 3 marqueurs prioritaires :

- Neutralité carbone
- Référencement écoresponsable des produits
- Gestion des déchets et recyclage des produits

Objectifs stratégiques	Actions	Correspondances ISO 26 000	ODD
Accroître le référencement et l'utilisation de matériaux écoresponsables et autres produits écologiques (sur la base d'une analyse du cycle de vie).	Proposition de produits de fabrication française (Analyse du Cycle de Vie des produits envisagée)	6.5.3 Domaine d'action 1 : Prévention de la pollution	
	Accroître le référencement et le choix de matériaux et de produits écoresponsables	6.7.5 Domaine d'action 3 : consommation durable	
	Sensibilisation et accompagnement des fournisseurs aux enjeux environnementaux	6.5.6	
Réduire de manière drastique les déchets.	Réduction des déchets	6.5.4 Domaine d'action 2 : Utilisation durable des ressources	
Améliorer le tri et le recyclage de l'intégralité des déchets.	Politique de seconde vie de certains déchets (revendus aux clients ou donnés à des CFA ou associations)		
	Tri, valorisation et recyclage des produits. Développement de filières pour l'intégralité des déchets si nécessaire		
Réduire les émissions de CO2 et contribuer à la lutte contre les	Réduction de la consommation d'énergie (production, bâtiment) et des émissions de CO2	6.5.5 Domaine d'action 3 : Atténuation des	

dérèglements climatiques.	Choix d'un opérateur vert d'énergie	changements climatiques et adaptation	
	Bilan carbone de l'activité		
	Formation à l'écoconduite		
	Promotion de l'utilisation des transports en commun, du co-voiturage et du vélo		
	Sensibilisation des salariés à l'éco-responsabilité		
Intégrer l'enjeu de biodiversité	Actions en faveur de la biodiversité et des écosystèmes	6.5.6 Domaine d'action 4 : Protection de l'environnement, biodiversité et réhabilitation des habitats naturels	

- *De votre côté*

Le Fournisseur respecte l'ensemble des lois et réglementations environnementales en vigueur.

Le Fournisseur met en œuvre les meilleures pratiques en matière de protection de l'environnement. Il s'attache notamment à la protection de la nature, au maintien de la biodiversité et des écosystèmes, à combattre l'épuisement des ressources naturelles, et à une saine gestion des déchets et des substances toxiques.

Le Fournisseur veille à minimiser les impacts de ses produits et de ceux qu'il utilise sur l'environnement (de leur conception et leur production jusqu'à l'utilisation et la fin de vie), par les mesures suivantes :

- Réduire les consommations d'énergies, et consommations d'eau, ainsi que l'utilisation de ressources naturelles non renouvelables ou de produits non respectueux de l'environnement.
- Accroître le référencement et l'utilisation de matériaux écoresponsables et autres produits écologiques (sur la base d'une analyse de cycle de vie).
- Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.
- Réduire les émissions de CO2 et contribuer à la lutte contre les dérèglements climatiques.
- Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Le Fournisseur adopte l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement. Il détecte, identifie et évalue les risques environnementaux potentiels et prend les mesures appropriées pour les atténuer ou les éliminer lorsque c'est possible.

Dans l'ensemble de son activité, le Fournisseur s'attache à réduire de manière drastique les déchets et à améliorer le tri et le recyclage des déchets, ainsi que la réutilisation des matières.

### 3. AXE SOCIÉTAL

- De notre côté

Voici les actions sociétales menées par Janus en correspondance avec la norme ISO 26 000 et les Objectifs du Développement Durable.



#### AXE SOCIÉTAL

A partir de la mission menée au niveau des territoires, installer la raison d'être de JANUS France comme une réponse pertinente pour traiter de manière élargie les enjeux sociaux et environnementaux dans son domaine d'activité.

Cet axe stratégique se traduit en 3 marqueurs prioritaires :

- Promoteur de la transition écologique
- Achats responsables et locaux
- Partenariat Écoles-Entreprise

Objectifs stratégiques	Actions	Correspondances ISO 26000	ODD
Créer de la valeur partagée sur son territoire et à son attractivité (développement économique, emploi, soutien d'associations, achats locaux, dons).	Politique d'embauche de compétences locales	6.8.5 Domaine d'action 3 : création d'emplois et développement des compétences  6.3.7 Domaine d'action 5 Discrimination et groupes vulnérables	 
	Politique d'achats locaux	6.8.3 Domaine d'action 1 : Implication auprès des communautés	
	Contribution au développement et à l'attractivité économique du territoire	6.8.3 Domaine d'action 1 : Implication auprès des communautés  6.8.7 Domaine d'action 5 : Création de richesses et de revenus	
	Mesure de l'impact territorial (BIOM)	6.8.3 Domaine d'action 1 : Implication auprès des communautés	

	Actions de mécénat ou de partenariats associatifs en lien avec la stratégie RSE et/ou l'ancrage territorial	6.6.4 Domaine d'action 2 : Engagement politique responsable	
Devenir un modèle d'engagement RSE pour son secteur d'activité.	Valorisation de la démarche RSE auprès des clients et fournisseurs		

- *De votre côté*

Les référentiels internationaux relatifs à la RSE, notamment la norme ISO 26000, ont intégré une relation nécessaire entre démarches RSE et les territoires : « Sous l'impulsion de cette dynamique RSE, les entreprises sont alors amenées, sur le modèle proactif ou contraint, à déterminer le périmètre de leurs parties prenantes et à questionner leurs interactions avec ces dernières ».

Le Fournisseur s'engage à créer de la valeur partagée sur son territoire et son attractivité par les mesures suivantes :

- Créer un tissu de relations qui contribue à son développement en veillant aux bons échanges de relations d'affaires avec les clients et les fournisseurs implantés sur le même territoire
- Rechercher, sur le territoire sur lequel il exerce son activité, à contribuer le plus possible à développer l'activité économique (politique d'achats locaux, politique d'embauches locales, dons, actions de mécénat ou de partenariats associatifs, relations avec les acteurs institutionnels...)

## 4. AXE GOUVERNANCE

- *De notre côté*

Voici les actions de gouvernance menées par Janus en correspondance avec la norme ISO 26 000 et les Objectifs du Développement Durable



### AXE GOUVERNANCE

Pour faire vivre la raison d'être et les valeurs de l'entreprise, organiser la prise de décisions et la mise en application des décisions dans le contexte de l'affirmation par JANUS France de sa qualité de société à mission.

Cet axe stratégique se traduit en 3 marqueurs prioritaires :

- Économie au service du bien commun
- Éthique
- Comité de mission

Objectifs stratégiques	Actions	Correspondances ISO 26000	ODD
Favoriser la responsabilité et l'intrapreneuriat en vue de la création d'agences en France.	Création d'un code anti-corruption et d'éthique (encadrement de la politique des cadeaux, DUME)	6.6.3 Domaine d'action 1 : Lutte contre la corruption	
	Formalisation d'un modèle basé sur les valeurs, la performance, la responsabilité au service des gestionnaires de patrimoine privé et public	6.2 Domaine d'action 1 : Principes des responsabilité, vision, valeurs  Domaine d'action 3 : Stratégie et priorités  Domaine d'action 4 : Structures et processus de décision  Domaine d'action 5 : Pilotage, mise en œuvre et surveillance	
	Enquête auprès des parties prenantes (besoins, attentes)	Domaine d'action 2 : Relations avec les parties prenantes	

	Mesure de l'impact de l'activité (BIOM : 55% de la valeur redistribuée)	Domaine d'action 6 : Responsabilité de rendre compte et communication	
Mettre des indicateurs de suivi et d'objectif RSE dans le pilotage global.	Labellisation RSE	Domaine d'action 3 : Stratégie et priorités  Domaine d'action 6 : Responsabilité de rendre compte et communication	
Mettre l'économie au service de l'Homme, de la Vie et du bien commun.	Objectif : Entreprise à mission - Intégration d'une raison d'être RSE dans les statuts - Engagement vers une démarche de labellisation - Évolution vers une entreprise à mission - Création d'un Comité de mission	6.6.4  Domaine d'action 2 : Engagement politique responsable	

- *De votre côté*

Le Fournisseur est incité à ouvrir sa gouvernance à des « parties prenantes internes » (salariés, IRP, actionnaires) et « externes » (ONG, administrations, riverains, clients...) pour formuler une politique de dialogue et d'ancrage territorial pour mieux prendre en compte les intérêts locaux.

Le Fournisseur s'engage à conduire ses activités conformément aux principes d'honnêteté et d'équité et aux règlements applicables en matière de concurrence et d'interdiction de la corruption dans les transactions commerciales.

Par la création d'un code anti-corruption et d'éthique (encadrement de la politique des cadeaux et invitations offerts et reçus, de mécénat, de sponsoring et de conflit d'intérêt ; DUME), le Fournisseur s'engage à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

## LES ENGAGEMENTS DE JANUS FRANCE VIS-À-VIS DE SES FOURNISSEURS

Janus France s'engage dans le cadre de son statut de société à mission et dans sa démarche RSE à :

- Mettre en place une démarche d'achats responsables.
- Veiller à sa responsabilité territoriale. Mise en place d'une politique d'embauche de compétences locales en vue de soutenir et créer des emplois locaux. Et mise en place d'une politique d'achats locaux en vue de promouvoir le développement économique local
- Réduire les impacts globaux de Janus France tout au long du cycle de vie des produits (de leur conception et leur production jusqu'à l'utilisation et la fin de vie).
- Construire avec les Fournisseurs des relations à long terme, dans une démarche d'amélioration continue.
- Réduire les risques de dépendance économique réciproque entre Janus France et ses Fournisseurs.

## ANNEXES

- Guide d'analyse de l'empreinte produit :

<https://boutique.janusfrance.fr/foire-aux-questions/quest-ce-que-lempreinte-global-produit/>

- Tableur Analyse du cycle de vie à remplir :

Vous trouverez ici un tableur Excel mis à votre disposition à remplir pour chacun de vos produits

Onglet Sociétal : <https://www.janusfrance.fr/la-societe-janus/notre-centre-de-ressources/>

- Exemples de formations aux achats responsables :

La formation « Achats responsables d'Elegia: intégrer le développement durable dans sa chaîne d'approvisionnement » d'Elegia permet d'intégrer les principes du développement durable dans ses achats, de maîtriser ses risques fournisseurs et d'impliquer l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement dans la politique RSE de son organisation. Pour tous pas seulement des responsables achats.

[https://www.elegia.fr/formations/achats-responsables-integrer-developpement-durable-sa-chaine-approvisionnement\\_518034](https://www.elegia.fr/formations/achats-responsables-integrer-developpement-durable-sa-chaine-approvisionnement_518034)

Nicomak, la formation achats responsables : Changer ses habitudes d'achats et d'approvisionnement

<https://www.nicomak.eu/formation/achats-responsables-2/>